

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01845

Numéro SIREN : 515 330 025

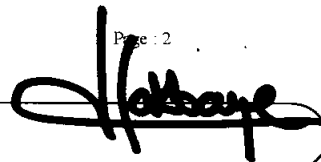
Nom ou dénomination : 3ème Opus

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt 13524

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 330	6 330				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	341 980	123 313	218 668	141 693	76 974	54.32
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	25 390		25 390	22 090	3 300	14.94
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	16		16	16		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 977		3 977	3 977		
	Total II	377 694	129 643	248 051	167 777	80 274	47.85
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 639		7 639		7 639	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	575 101		575 101	412 577	162 524	39.39
	Autres créances	224 626		224 626	96 552	128 075	132.65
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	304 087		304 087	473 301	169 214	35.75
	Charges constatées d'avance (3)	23 004		23 004	3 351	19 653	586.45
	Total III	1 134 457		1 134 457	985 780	148 677	15.08
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 512 151	129 643	1 382 508	1 153 557	228 952	19.85

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

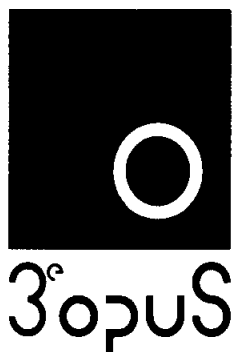


PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500 000	500 000		
	Réserves				
	Réserve légale	20 000		20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	80 217		80 217	
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	172 981	166 025	6 956	4.19
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	773 198	666 025	107 173	16.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	10 883	9 423	1 460	15.49
	Emprunts et dettes financières diverses	160 937	132 365	28 573	21.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270 823	99 777	171 046	171.43
	Dettes fiscales et sociales	151 675	237 047	85 372	36.01
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	14 992	8 921	6 071	68.06
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	609 311	487 532	121 778	24.98
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 382 508	1 153 557	228 952	19.85

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

609 311

487 532



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société désignée ci-après

Sarl 3eme Opus
17 rue des Ponts de Comines
59800 Lille

Siren : 515 330 025

Représentée par son représentant légal : Jérôme Labbaye, Gérant

Certifie que les documents comptables relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, transmis sous forme électronique, sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale.

Jérôme
LABBAYE

Signature numérique
de Jérôme LABBAYE
Date : 2023.05.18
21:35:18 +02'00'



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	11 600	4 800	6 800	141.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	0	0	0	10.53
Autres intérêts et produits assimilés (3)	94	106	12	11.45
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	11 694	4 906	6 788	138.35
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2		2	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2		2	
2. Résultat financier (V-VI)	11 692	4 906	6 786	138.31
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	209 829	231 646	21 817	9.42
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		326	326	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 400	1 500	12 900	860.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	14 400	1 826	12 574	688.63
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	172	1 185	1 013	85.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 541	100	4 441	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 712	1 285	3 428	266.82
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 688	541	9 146	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	46 536	66 163	19 627	29.66
Total des produits (I+III+V+VII)	1 608 256	1 333 250	275 006	20.63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 435 275	1 167 226	268 049	22.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	172 981	166 025	6 956	4.19

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

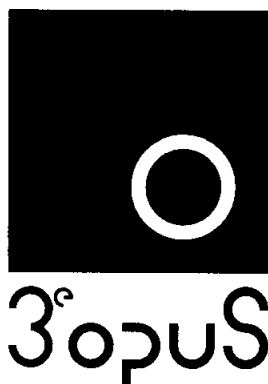
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 568 060		1 568 060	1 326 213		241 847	18.24
Chiffre d'affaires NET	1 568 060		1 568 060	1 326 213		241 847	18.24
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 000	300		1 700	566.67
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			12 100			12 100	
Autres produits			2	4		3	65.15
Total des Produits d'exploitation (I)			1 582 162	1 326 518		255 644	19.27
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			746 638	444 429		302 209	68.00
Impôts, taxes et versements assimilés			24 215	24 828		613	2.47
Salaires et traitements			484 079	501 000		16 921	3.38
Charges sociales			82 427	81 743		684	0.84
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 649	35 443		11 206	31.62
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				12 100		12 100	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			16	235		219	93.15
Total des Charges d'exploitation (II)			1 384 025	1 099 778		284 247	25.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			198 137	226 740		28 603	12.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



Proposition d'affectation du résultat

Assemblée générale ordinaire
du 24 avril 2023
tenue 17 rue des Ponts de Comines à Lille

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre avril à dix-sept heures,

Les associés de la société 3ème Opus, SARL au capital de 500 000 €, dont le siège société est à Lille 59800, 17 rue des Ponts de Comines, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 515 330 025, se sont réunis au siège de la société sur la convocation qui leur a été adressée individuellement, en main propre.

L'assemblée est présidée par Madame Claire MALADRY, co-gérante,

La présidente constate que sont présents :

Madame Claire Maladry	propriétaire de	50 parts
Monsieur Jérôme Labbaye,	propriétaire de	40 parts
La société ITAQ représentée par Jérôme Labbaye, gérant	propriétaire de	10 parts

La présidente déclare que le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 1 568 060 euros pour un total de produits d'exploitation de 1 582 162 euros et un résultat d'exploitation de 198 137 euros.

Le résultat après impôts s'élève à 172 981 euros.

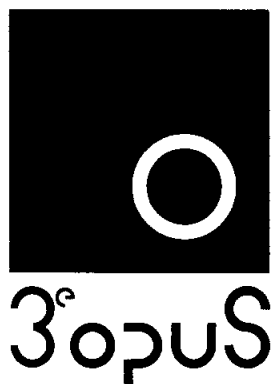
La présidente propose d'affecter le résultat de l'exercice s'établissant à 172 981 euros comme suit :

- 50 000 euros en distribution de dividende
- 10 000 euros au compte de réserve légale
- 112 981 euros au compte d'autres réserves.

Certifié conforme à l'original
La gérance
à Lille

Jérôme
LABBAYE

Signature numérique
de Jérôme LABBAYE
Date : 2023.05.18
21:37:17 +02'00'



*Copie certifiée conforme à l'originale,
le gérant,
A Lille*

**Jérôme
LABBAYE**

Signature numérique
de Jérôme LABBAYE
Date : 2023.04.29
09:41:16 +02'00'

Procès-Verbal Assemblée générale ordinaire

du 24 avril 2023
tenue 17 rue des Ponts de Comines à Lille

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre avril à dix-sept heures,

Les associés de la société 3ème Opus, SARL au capital de 500 000 €, dont le siège société est à Lille 59800, 17 rue des Ponts de Comines, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 515 330 025, se sont réunis au siège de la société sur la convocation qui leur a été adressée individuellement, en main propre.

L'assemblée est présidée par Madame Claire MALADRY, co-gérante,

La présidente constate que sont présents :

Madame Claire Maladry	propriétaire de	50 parts
Monsieur Jérôme Labbaye,	propriétaire de	40 parts
La société ITAQ représentée par Jérôme Labbaye, gérant	propriétaire de	10 parts



Ordre du jour

Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rémunération de la gérance ;
- Quitus à la gérance ;
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La présidente dépose sur le bureau

- Copie des attestations de remise en main propre de la convocation à l'assemblée
- Feuille de présence
- Inventaire et comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022
- Rapport de la gérance ;
- Texte des résolutions soumises à l'assemblée ;

La présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Résolution n°1 - Approbation des comptes et quitus à la gérance.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 1 568 060 euros pour un total de produits d'exploitation de 1 582 162 euros et un résultat d'exploitation de 198 137 euros.

Le résultat après impôts s'élève à 172 981 euros.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, arrêtés au 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans le rapport.

L'assemblée donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°2 - Affectation des résultats.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'établissant à 172 981 euros comme suit :

- 50 000 euros en distribution de dividende
- 10 000 euros au compte de réserve légale
- 112 981 euros au compte d'autres réserves.

La résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°3 - Rémunération de la gérance.

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de la cogérante, Madame Claire MALADRY, et la fixe à un maximum de [REDACTED] € au titre de son mandat de gérance à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 et une rémunération mensuelle de [REDACTED] maximum.

L'Assemblée Générale approuve la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires de la cogérante et des cotisations facultatives relatives aux contrats de retraite, de prévoyance complémentaire et de Mutuelle, dits loi Madelin, souscrits auprès de GAN respectivement sous les numéros 3N160410100X, 3N160367738X et 150.128.327 V.



L'Assemblée Générale constate que, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 la rémunération de la cogérante a été de [REDACTED] et que ses cotisations sociales obligatoires se sont élevées à [REDACTED] (Hors CSG CRDS et provisions des régularisations 2022 à venir en 2023) et l'approuve.

L'Assemblée Générale constate que les cotisations relatives au contrat de retraite complémentaire de la cogérante se sont élevées à [REDACTED]. Celles relatives au contrat de prévoyance complémentaire se sont élevées à [REDACTED] et enfin celles relatives au contrat de Mutuelle ont été de [REDACTED].

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du cogérant, Monsieur Jérôme Labbaye, et la fixe à un maximum de [REDACTED] au titre de son mandat de gérance à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023 et une rémunération mensuelle de [REDACTED] maximum.

L'Assemblée Générale approuve la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires du gérant et des cotisations facultatives relatives aux contrats de prévoyance et de retraite complémentaires, dits loi Madelin, souscrits auprès d'AGIPI respectivement sous les numéros 0000417519 et 0010021505 ; et un contrat de Prévoyance Santé souscrit auprès de GAN sous le numéro 150124948 C.

L'Assemblée Générale constate que, pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, la rémunération du cogérant a été de [REDACTED] et que ses cotisations sociales obligatoires se sont élevées à [REDACTED] € (Hors CSG CRDS et provisions des régularisations 2022 à venir en 2023) et l'approuve.

L'Assemblée Générale constate que les cotisations relatives au contrat de prévoyance complémentaire du cogérant se sont élevées à [REDACTED] ; celles relatives au contrat de retraite complémentaire se sont élevées à [REDACTED] et enfin celles relatives au contrat de Prévoyance Santé pour un montant de [REDACTED].

L'Assemblée Générale décide que la cogérance aura droit au remboursement de ses frais de représentation, de voyage et de déplacement, engagés dans le cadre de son mandat, sous réserve de présentation de pièces justificatives.

La résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°4 - Quitus à la gérance

L'assemblée donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La résolution est adoptée à l'unanimité

Résolution n°5 - Formalité.

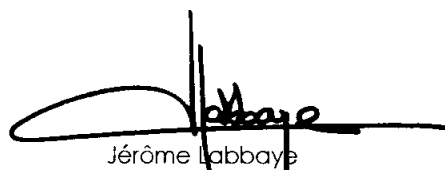
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

La résolution est adoptée à l'unanimité

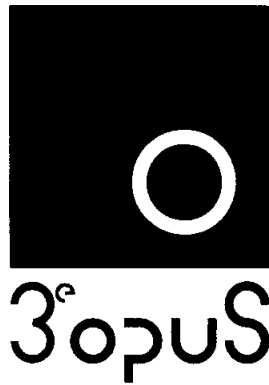
De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents après lecture.



Claire Maladry



Jérôme Labbaye
es nom et es qualité de représentant de ITAQ



Résolution n°2 - Affectation des résultats.

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'établissant à 172 981 euros comme suit :

- 50 000 euros en distribution de dividende
- 10 000 euros au compte de réserve légale
- 112 981 euros au compte d'autres réserves.

La résolution est adoptée à l'unanimité

*Certifié conforme à l'original
La gérance
à Lille*

Jérôme
LABBAYE

Signature numérique
de Jérôme LABBAYE
Date : 2023.05.18
21:37:49 +02'00'